



I. PRÉSENTATION DE L'OFFRE DES CLASSES DE DÉCOUVERTES DE LA VILLE DE GRENOBLE

La Ville de Grenoble porte la question de l'écologie dans le parcours éducatif des enfants. L'ouverture des enfants à cette question, ainsi que leur rapport au monde qui les entoure sont des préoccupations auxquelles la Ville est attachée. C'est pourquoi, l'un des objectifs de la Ville est de développer les actions d'éducation à la nature et à l'environnement, en s'appuyant sur ses bases de plein air.

SÉJOURS SANS NUITÉES : **Accueil à la Maison des Collines** : un cadre, des grands espaces et des animations variées pour des séjours à la journée.

Situation : Chemin de Bel Air, 38320 Eybens

La Maison des Collines offre aux enfants des expériences nouvelles et intéressantes. Pendant leurs séjours, les classes bénéficient d'un cadre exceptionnel et l'opportunité d'une vie collective. Les activités autour de la nature et de l'environnement sont tour à tour sensorielles, ludiques, dynamiques. Elles favorisent la pratique, le goût de l'effort et développent l'autonomie. Lors de leurs séjours, les enseignants seront accompagnés par les animateurs de l'association Jeunes et Nature qu'ils auront rencontrés en amont pour définir le contenu de leurs interventions. Les propositions avancées par l'animateur sont adaptées aux demandes de chaque enseignant et à l'âge des enfants. La Maison des Collines travaille en partenariat avec [l'association Jeunes et Nature](#) et la [Ligue de Protection des Oiseaux de l'Isère](#).

Ateliers proposés : la ferme pédagogique, le four à pain, le potager, le composte, la mare, les prairies, les petites bêtes, lecture de paysage, orientation, les oiseaux, la forêt et les animaux sauvages, les activités manuelles, les promenades...

Accueil des élèves de maternelle et d'élémentaire (sauf les TPS)

La capacité d'accueil est de 110 enfants maximum sur l'ensemble de la Maison des collines pendant les classes. A titre d'exemple :

Salles dédiées	niveau	Nombre de classes pouvant être accueilli	Transport	Animateurs Jeunes et Nature mis à disposition	Jours accueillis
Château	élémentaire	1 classe ou 2 classes dédoublées en REP, REP+	1 car de 61 places, enseignants et accompagnateurs	1	Séjour de 4 jours : lundi mardi et jeudi vendredi

Maternelle isolée	maternelle	1 classe ou 2 classes dédoublées en REP, REP+	compris	1	Séjour de 2X 2 jours à 2 saisons différentes
Maternelle couplée	maternelle	2 classes ou 2 ou 3 classes dédoublées en REP, REP+	1 car de 63 places enseignants et accompagnateurs compris	1	

AVEC NUITÉES : Séjours pour les classes élémentaires uniquement

- Base de Mont-Saint-Martin : En Chartreuse : Découvrir et comprendre le milieu de la moyenne montagne

195 Chemin des Combes, 38120 Mont-Saint-Martin

À 15 km de Grenoble et à 1 000 mètres d'altitude, ce centre est situé dans le massif de Chartreuse juste à la sortie du village de Mont-Saint-Martin (au-dessus du Fontanil). Il peut héberger jusqu'à 39 personnes. Pour plus d'autonomie dans la gestion du groupe et le déroulement des activités, la formule Une classe + un animateur Jeunes et Nature + des parents accompagnateurs est une bonne alternative à des séjours plus « encadrés ». Ce séjour permet aux enfants d'apprendre à vivre hors de leur domicile pendant plusieurs jours (deux fois deux jours, soit deux nuits à Mont-Saint-Martin ou séjour du lundi au vendredi)

Ateliers proposés : Vers une plus grande immersion dans le milieu naturel : milieu forestier de montagne, milieu rupestre, milieu champêtre et semi-montagnard, milieu aquatique (le ruisseau...)...

Accueil d'1 classe ou 2 dédoublées en Rep et Rep+

Pour 2026-2027 : 3 séjours prévus en automne. Fermeture de la base pour travaux en 2027.

- Le centre de Vertaco géré par la Ligue de l'Enseignement : Dans le Parc naturel régional du Vercors : Découvrir et comprendre le milieu de moyenne montagne

Rue de la Sure, 38880 Autrans-Méaudre en Vercors

Les séjours sont organisés du lundi au vendredi.

Accueil de 2 classes ou jusqu'à 3 classes dédoublées en Rep et Rep+. Effectif maximum du car 63 places pour les enseignants et accompagnateurs compris.

Thématiques : Nature, Neige, le cycle de l'eau, la géologie, le Vercors Terre de résistance, environnement...

Pour 2026-2027 : 1 séjour prévu à l'automne, 1 en hiver et 3 au printemps

- Massacan : Classe de mer

1559 avenue du Commandant Houot, 83130 La Garde

Située près de Toulon, cette base de plein air offre un véritable dépaysement pour les enfants des écoles grenobloises. Depuis 2007, la Ville de Grenoble met ce centre à disposition de l'association Poil de carotte qui y mène une mission de service public socio-éducative. Le centre dispose d'un nombre de chambres suffisant pour recevoir deux classes simultanément. Une salle de classe est mise à disposition pour chacun des groupes, ainsi qu'une documentation sur les écosystèmes marins, les métiers de la mer, la faune et la flore méditerranéennes, les contes et légendes de Provence...

Thématiques : la mer, l'environnement, la vie traditionnelle provençale, les activités nautiques...

Les séjours sont organisés du dimanche au vendredi.

Accueil de 2 classes ou jusqu'à 3 classes dédoublées en Rep et Rep+. Effectif maximum du car 60 places pour les enseignants et accompagnateurs compris.

Lien : <https://www.classemer.com/>

Pour 2026-2027 : 4 séjours prévus au printemps

Les informations importantes :

- Les bases de plein air sont ouvertes à tous. Veuillez contacter le bureau des bases pour préparer l'accueil des enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap de la meilleure façon possible.
- En maternelle, les niveaux GS, MS sont prioritaires lors de l'attribution (les classes de PS seront retenues dans la limite de l'offre, pas d'accueil de TPS)
- L'attribution est faite pour une classe et non pour un enseignant (en cas de changement de niveau)
- Malheureusement pour des raisons logistiques de transport, les projets de séjours présentés par des enseignants de deux écoles différentes ne sont plus possibles. (exception faite de l'UPE2A et des séjours avec nuitées)
- Concernant le transport des élèves : Voici le retour de l'inspection de l'Éducation Nationale : « les ceintures de sécurité dans les autocars ne sont pas adaptées aux enfants les plus jeunes et les sièges-enfants ne sont pas obligatoires dans les autocars. Par conséquent, il n'y aura pas d'infraction si vous organisez un transport d'enfants dans un autocar sans dispositif spécifique de retenue pour enfants (article R.412-2 du code de la route). Il n'est donc pas nécessaire de réclamer des rehausseurs néanmoins il convient que les enseignants se questionnent sur le choix de ces sorties tant sur la distance, le temps de transport, la date que la

sécurité avec de très jeunes enfants. Il y a absence d'infraction mais la responsabilité concernant la sécurité des élèves revient à l'enseignant. »

Si vous rencontrez une difficulté, vous pouvez nous joindre par mail : contact.maisondescollines@grenoble.fr.

Nous restons à votre disposition les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h30.

Merci,
Au plaisir de vous recevoir prochainement.